



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2597

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Clergeau, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Françoise Clergeau. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Avec obstination, votre gouvernement et le chef de l'État êtes restés totalement hermétiques au message des Français. Pourtant, depuis des semaines, des millions de nos concitoyens ont manifesté leur opposition à ce projet injuste de réforme des retraites et exprimé un rejet massif de votre politique.

Si des hommes et des femmes ont courageusement décidé de faire grève, ce n'est ni par plaisir ni pour bloquer ou compliquer la vie quotidienne des Français, mais c'est bien pour essayer de se faire entendre, pour obtenir la suspension de l'examen de votre projet (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) et qu'enfin s'engage une véritable négociation entre les syndicats et le Gouvernement.

Ces hommes et ces femmes ont sacrifié de leur temps, de leur vie de famille et de leurs revenus, car les conséquences sur les bulletins de paye seront lourdes. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Ils se sont engagés pour défendre des acquis sociaux et vous dire qu'une autre réforme reste possible. Vous ne voulez pas les entendre.

En campant sur vos positions, vous avez engendré la crise et les blocages. Vous portez, par votre entêtement, la responsabilité de la situation que nous connaissons depuis des semaines.

Pourquoi n'avez-vous pas voulu entendre l'inquiétude notamment de ces millions de femmes qui ont bien compris qu'elles seront lourdement pénalisées par votre réforme ? Pourquoi vouloir absolument repousser l'âge légal à soixante-deux ans et l'âge de départ à taux plein de soixante-cinq à soixante-sept ans alors que vous savez pertinemment que vous allez amplifier les conséquences négatives de carrières interrompues, d'un marché du travail particulièrement difficile pour les femmes et d'inégalités professionnelles qui perdurent et contre lesquelles votre gouvernement ne lutte pas efficacement.

Les quelques corrections à la marge que vous avez consenties n'y changent rien : votre réforme va pénaliser particulièrement les femmes et, là encore, votre gouvernement, votre majorité, le Président de la République, en porterez collectivement la responsabilité.

Monsieur le Premier ministre, le texte n'est pas définitivement adopté ni promulgué ; il est encore temps d'entendre les Français, de retirer votre texte et de mettre fin à cette injustice. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Georges Tron, secrétaire d'État chargé de la fonction publique.

M. Georges Tron, *secrétaire d'État chargé de la fonction publique*. Madame la députée, je suis toujours un peu étonné d'entendre un parlementaire évoquer des aménagements "subalternes", alors même qu'en réalité le texte a été largement amélioré par le travail de l'ensemble des parlementaires. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Si tel n'avait pas été le cas, la présence des députés et des sénateurs de l'opposition n'aurait pas été assurée comme elle l'a été. Je crois qu'en réalité c'est ensemble que nous avons travaillé.

Les choses étant ainsi précisées, je veux souligner que ce discours, je l'ai entendu en 1993, quand c'est une majorité de même nature que celle-ci qui a pris ses responsabilités pour modifier le régime général ; je l'ai

entendu en 2003, quand François Fillon a bien voulu mettre en place une réforme qui, aujourd'hui, a anticipé celle que nous mettons en place sur le plan de la convergence en particulier ; je l'ai entendu en 2007-2008, quand Xavier Bertrand a fait en sorte que les régimes spéciaux fassent l'objet d'une réforme qui avance et monte en charge doucement.

Aujourd'hui, je l'entends à nouveau.

La question que je me pose est très simple : oui ou non, l'opposition est-elle capable de prendre une fois ses responsabilités dans le domaine de la retraite ? ("*Non !*" sur les bancs du groupe UMP. - *Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

La réponse est non !

J'ai entendu, pendant des heures entières, débattre d'un projet dit alternatif. En réalité, je n'ai rien entendu en matière de retraite, seulement un projet de l'opposition qui consistait à proposer d'ajouter des impôts et des impôts pour faire croire qu'on pourrait financer les retraites. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Marcel Rogemont. Que faites-vous de la CADES ?

M. Georges Tron, *secrétaire d'État*. Le texte annoncé sur la pénibilité, sur les mères de famille, sur les travailleurs handicapés (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) a avancé, dans le cadre d'une concertation que nous avons menée avec les syndicats, puis avec le Parlement. Vous ne voyez pas les avancées mais, comme d'habitude, c'est-à-dire une fois le texte voté, vous le ferez vôtre et vous ne le toucherez plus. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Michel Françaix. C'est minable !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2597

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Fonction publique (II)

Ministère attributaire : Fonction publique (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2010